

Communiqué de Presse

Bureau du Commissaire aux droits de l'homme

Unité de communication

Réf: 570f09

Tél. +33 (0)3 88 41 35 38

Fax +33 (0)3 90 21 50 53

Internet: www.commissioner.coe.int

e-mail: press.commissioner@coe.int



47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République
yougoslave de
Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Meurtre de Natalia Estemirova

Déclaration du Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, Thomas Hammarberg

Strasbourg, 15.07.2009 - L'assassinat de Natalia Estemirova est un crime lâche et odieux, un affront aux principes fondamentaux des droits de l'homme qui exige à présent une réponse ferme et concrète.

M^{me} Estemirova a été enlevée mercredi matin à Grozny, en Tchétchénie. Au moment où elle sortait de chez elle, vers 8 heures et demie, elle a été poussée dans une voiture par plusieurs agresseurs.

Quelques heures plus tard, on a retrouvé son corps en Ingouchie, dans une forêt proche de Nazran. D'après les informations dont nous disposons, elle a été tuée d'une balle dans la tête.

Natalia Estemirova était l'une des figures les plus en vue de l'ONG de défense des droits de l'homme Memorial dans le Caucase du nord. Elle a reçu plusieurs prix internationaux pour son travail de protection des droits de l'homme en République de Tchétchénie. Elle était notamment la première lauréate, en 2007, du prix Anna Politkovskaïa.

Je présente mes sincères condoléances à la famille et aux collègues de M^{me} Estemirova et j'exhorte les autorités russes à ouvrir immédiatement une enquête approfondie et impartiale afin d'établir les responsabilités pénales et de sanctionner les auteurs de cet acte, conformément à la Convention européenne des droits de l'homme et à la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

Le meurtre de M^{me} Estemirova nous rappelle qu'il faut renforcer considérablement la protection des militants des organisations de défense des droits de l'homme.